

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 3 FÉVRIER 2021**

2021-02-03-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 3 février 2021 à 19 h par conférence vidéo, sont présents :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Richard Caron	maire de Saint-Simon

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2021-02-03-2

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du Club Les Rouleux des Basques
4. Administration
  - 4.1 Demande de prolongation de l'entente sectorielle 2018-2021 à 2022 – Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
  - 4.2 Résolution autorisant la MRC des Basques à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme proximité – volet 1 Appui aux initiatives collectives du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
  - 4.3 Demande pour réintégrer le député Denis Tardif au cocus de la CAQ
  - 4.4 Demande pour reporter la tenue des élections prévues à l'automne 2021, compte tenu de la pandémie
  - 4.5 Demande pour reporter la tenue des élections au printemps plutôt qu'à l'automne en période des budgets
  - 4.6 Réseau d'éclairage public
  - 4.7 Route verte
  - 4.8 Bureau d'information touristique
  - 4.9 Adhésion au réseau Accès entreprise Québec et nomination d'un signataire pour la convention d'aide financière
  - 4.10 Modification à l'entente de délégation afin de confier au CLD des Basques la gestion du réseau Accès entreprise Québec et autorisation de sa signature
5. Transport collectif des Basques et de Saint-Cyprien
  - 5.1 Adoption du Plan d'optimisation des ressources du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien
  - 5.2 Adoption des prévisions originales 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien
  - 5.3 Adoption des prévisions révisées 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien
6. Correspondance
  - 6.1 MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : Demande d'appui pour l'augmentation du budget alloué aux activités de prévention et de patrouille nautique de la SQ
7. Divers
  - 7.1 Ouverture des chemins en TPI concurrents aux pistes de motoneiges
  - 7.2 Suivi de la rencontre concernant le projet Mobilités et territoires
  - 7.3 Ingénieurs FQM
  - 7.4 Club Appalaches
8. Prochain Conseil le mercredi 17 février 2021 à 19 h par conférence vidéo
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2021-02-03-3

### 3. PRÉSENTATION DU CLUB LES ROULEUX DES BASQUES

M. Stéphane Dumont et Mme Ghislaine St-Pierre du Club Les Rouleux des Basques, de même qu'un représentant de la FQCQ présentent les problématiques qu'ils vivent depuis quelque temps, soit la diminution du nombre de membres, la lourdeur administrative, le manque de bénévoles, etc. Après discussion, il est convenu que Mme Julie Lamer, conseillère en développement et à la promotion touristique au CLD des Basques, accompagne le Club Les Rouleux des Basques.

2021-02-03-4

### 4. ADMINISTRATION

2021-02-03-4.1

#### 4.1 Demande de prolongation de l'entente sectorielle 2018-2021 à 2022 – Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent

**CONSIDÉRANT QUE** depuis les dernières années, la MRC des Basques contribue financièrement au fonctionnement de l'organisme Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent;

**CONSIDÉRANT QUE** Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent demande une aide financière de 3 000 \$ à la MRC des Basques pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 leur permettant de supporter la progression de leur organisme et ainsi poursuivre leur démarche de développement et l'amélioration d'outils et d'activités de commercialisation, en plus de pérenniser les emplois déjà existants;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de verser une aide financière à l'organisme Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent de 3 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 853

ADOPTÉE

2021-02-03-4.2

#### 4.2 Résolution autorisant la MRC des Basques à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme proximité – volet 1 Appui aux initiatives collectives du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

**CONSIDÉRANT QUE** l'on observe à l'heure actuelle une effervescence dans le domaine de l'agroalimentaire dans les Basques et que l'offre de produits locaux, de la petite entreprise de transformation au plus grand producteur bien établi, ne cesse de se développer;

**CONSIDÉRANT QU'**il demeure difficile pour ces entreprises de se faire connaître par l'ensemble des citoyens ou par les touristes de passage et que chacune d'entre elles essaie de tirer son épingle du jeu et d'entrer en contact avec le plus de consommateurs possible;

**CONSIDÉRANT QUE** les réseaux sociaux et les technologies de l'information sont omniprésents, il apparaît tout indiqué de passer au numérique et d'utiliser son grand potentiel pour faire connaître les produits locaux;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines des orientations privilégiées lors de l'adoption du dernier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) visaient à :

- Faire connaître l'offre bioalimentaire de la MRC des Basques et concevoir une campagne (...) axée sur l'attractivité du milieu bioalimentaire;
- Encourager l'accès aux produits alimentaires locaux;
- Appuyer la mise en place de projets agricoles complémentaires, par l'identification des attraits agrotouristiques des Basques.

**CONSIDÉRANT QUE** la mise en valeur des produits locaux et des acteurs agroalimentaires d'un territoire permet d'augmenter le sentiment d'appartenance à une communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme du MAPAQ permet de financer 70 % des coûts liés au projet Valorisation des acteurs en agroalimentaire et fidélisation des consommateurs de la MRC des Basques par la mise sur pied d'un microsite doté d'une carte interactive recensant les arrêts locaux et gourmands;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Richard Caron,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques autorise le dépôt de demandes d'aides financières pour le projet Valorisation des acteurs en agroalimentaire et fidélisation des consommateurs de la MRC des Basques par la mise sur pied d'un microsite doté d'une carte interactive recensant les arrêts locaux et gourmands dans le cadre du Programme Proximité – Volet 1 Appui aux initiatives collectives.

Que le Comité administratif de la MRC des Basques autorise le directeur général, M. Claude Dahl, à signer, pour et au nom de la MRC des Basques, tout document afférent à ces demandes d'aide financière.

ADOPTÉE

2021-02-03-4.3

#### **4.3 Demande pour réintégrer le député Denis Tardif au cocus de la CAQ**

Un vote est demandé à savoir si les maires sont en accord pour réintégrer le député Denis Tardif au caucus de la CAQ :

Résultats :      Voix :      Pour = 9      Contre = 2

\*\*\*\*\*

**CONSIDÉRANT QUE** les aveux du député Denis Tardif sur sa conduite inappropriée lors d'une activité de son bureau avant la période des Fêtes en décembre 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** Denis Tardif a demandé son exclusion du caucus de la CAQ à la mi-décembre suite à la diffusion de la vidéo de sa mauvaise conduite dans les médias;

**CONSIDÉRANT QU'**en étant exclu du caucus de la CAQ, le député siège dorénavant comme candidat indépendant à l'Assemblée nationale;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens des Basques ont élu, lors de la dernière élection provinciale un député membre du parti politique Coalition Avenir Québec

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité des maires souhaite que le député Denis Tardif réintègre le caucus;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,  
Il est majoritairement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande au Cabinet du premier ministre François Legault de réintégrer le député de Rivière-du-Loup – Témiscouata Denis Tardif au caucus de son parti.

ADOPTÉE

2021-02-03-4.4

#### **4.4 Demande pour reporter la tenue des élections prévues à l'automne 2021 compte tenu de la pandémie**

Un vote est demandé à savoir si les maires sont en accord avec cette demande :

Résultats :      Voix :      Pour = 9      Contre = 2

\*\*\*\*\*

Sur une proposition de M. Maxime Dupont,  
Il est majoritairement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande que les prochaines élections municipales prévues le 7 novembre prochain soient reportées, compte tenu la pandémie qui sévit depuis maintenant un an.

ADOPTÉE

2021-02-03-4.5

**4.5 Demande pour reporter la tenue des élections au printemps plutôt qu'à l'automne en période des budgets**

Un vote est demandé à savoir si les maires sont en accord avec cette demande :

Résultats :      Voix :      Pour = 9      Contre = 2

\*\*\*\*\*

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques a fait parvenir une résolution à la FQM, à l'UMQ, au MAMH, au DGE ainsi qu'aux députés provincial et fédéral adoptée lors du Comité administratif de la MRC des Basques le 9 mai 2018 afin que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps, soit le premier dimanche de mai;

**CONSIDÉRANT QU'**avec la pandémie qui sévit depuis un an, la MRC des Basques n'a reçu aucune nouvelle suite à cette demande;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques juge important le changement de date des élections municipales au mois de mai tous les quatre ans;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Maxime Dupont,  
Il est majoritairement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande à la FQM ainsi qu'à l'UMQ d'actualiser leur agenda afin de modifier la date des élections municipales au printemps plutôt qu'à l'automne, et ce, en pleine période de la préparation des budgets annuels des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

2021-02-03-4.6

**4.6 Réseau d'éclairage public**

M. Maxime Dupont demande à chacun si leur réseau d'éclairage public appartient à la municipalité ou s'ils font affaire avec la FQM. Pour la plupart, le réseau d'éclairage appartient à la municipalité et elles n'ont aucunement fait appel à la FQM dans ce dossier.

2021-02-03-4.7

**4.7 Route verte**

M. Maxime Dupont demande si une promotion plus grande pourrait être faite au niveau de la Route verte en mettant à la disposition de la population le guide officiel de l'itinéraire et des services existants. La MRC des Basques distribuera des exemplaires à chacune des municipalités.

2021-02-03-4.8

**4.8 Bureau d'information touristique**

La décision d'ouvrir ou non le Bureau d'information touristique revient au CLD des Basques puisqu'il est l'organisme gestionnaire de cette infrastructure. On demande au C. A. du CLD de trouver une façon pour le maintenir ouvert, malgré toutes les exigences à respecter en lien avec le plan sanitaire du gouvernement du Québec. Une proposition sera faite au C. A. du CLD afin de procéder à l'ouverture du Bureau d'information touristique ainsi que de donner de l'information touristique aux endroits où il y a un plus grand achalandage de touristes, comme au quai.

2021-02-03-4.9

**4.9 Adhésion au réseau Accès entreprise Québec et nomination d'un signataire pour la convention d'aide financière**

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau Accès entreprise Québec a été créé afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la mise sur pied de ce nouveau Réseau, la MRC des Basques obtiendra un financement correspondant au montant nécessaire pour l'embauche de deux ressources à temps plein, soit un montant maximal de 900 000 \$ à être versé suivant les modalités prévues à l'article 6 de ladite convention;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte d'adhérer au réseau Accès entreprise Québec et autorise le préfet, M. Bertin Denis, à signer, pour et au nom de la MRC des Basques, la convention d'aide financière et tout autre document s'y rattachant.

ADOPTÉE

2021-02-03-4.10

**4.10 Modification à l'entente de délégation afin de confier au CLD des Basques la gestion du réseau Accès entreprise Québec et autorisation de sa signature**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques a accepté d'adhérer au réseau Accès entreprise Québec par la résolution # 2021-02-03-4.9;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques est autorisée à confier au CLD des Basques l'exercice de pouvoirs prévus à l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47,1) selon les termes et les modalités de l'entente de délégation actuellement en vigueur;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Éric Blanchard,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de modifier l'entente de délégation de manière à confier au CLD des Basques la gestion du réseau Accès entreprise Québec et autorise le préfet, M. Bertin Denis, à signer, pour et au nom de la MRC des Basques, ladite entente.

ADOPTÉE

2021-02-03-5

**5. TRANSPORT COLLECTIF DES BASQUES ET DE SAINT-CYPRIEN**

2021-02-03-5.1

**5.1 Adoption du Plan d'optimisation des ressources du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte le Plan d'optimisation des ressources du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien, tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-02-03-5.2

**5.2 Adoption des prévisions originales 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les prévisions budgétaires originales 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien, telles que présentées.

ADOPTÉE

2021-02-03-5.3

**5.3 Adoption des prévisions révisées 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les prévisions budgétaires révisées 2020 du transport collectif et adapté des Basques et de Saint-Cyprien, telles que présentées.

ADOPTÉE

2021-02-03-6

**6. CORRESPONDANCE**

2021-02-03-6.1

**6.1 MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : Demande d'appui pour l'augmentation du budget alloué aux activités de prévention et de patrouille nautique de la SQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau jouit de plus de 3 200 cours d'eau sur son territoire, attirant de nombreux plaisanciers chaque été;

**CONSIDÉRANT QU'**en raison de la pandémie de la COVID-19, la Vallée-de-la-Gatineau a constaté une augmentation marquée du nombre d'embarcations nautiques sur les lacs de son territoire au cours de la saison estivale 2020, les résidents de la MRC et les touristes ayant favorisé les vacances au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** cette augmentation a eu des retombées positives pour l'industrie touristique valgatoise, mais que des incidents nautiques ont toutefois été dénombrés malgré les efforts déployés et une présence accrue des patrouilleurs de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achalandage constaté à l'été 2020 est à prévoir pour 2021 et qu'il est primordial que des activités supplémentaires de prévention et de patrouilles nautiques soient mises en place, pour éviter les accidents et incidents avec blessés et décès;

**CONSIDÉRANT QUE** ces activités pourraient être réalisées sur les plans d'eau, mais également aux rampes de mises à l'eau afin de sensibiliser les plaisanciers à la sécurité nautique: port de la veste de flottaison, consommation de boissons alcoolisées, équipements de sécurité requis;

**CONSIDÉRANT QUE** ces moyens de prévention permettraient de sensibiliser les utilisateurs et ainsi éviter toute situation déplorable;

**CONSIDÉRANT QU'**il pourrait notamment être intéressant de prévoir l'embauche de cadets supplémentaires dédiés uniquement à ces fins;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité de Sécurité publique à l'occasion de la rencontre tenue le 21 octobre 2020 dans ce dossier.

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Roger Martin,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques appuie la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans ses démarches auprès de la Sûreté du Québec afin de demander d'augmenter le budget alloué aux activités de prévention et de patrouilles nautiques pour la saison estivale 2021.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

2021-02-03-7

## 7. **DIVERS**

2021-02-03-7.1

### 7.1 **Ouverture des chemins en TPI concurrents aux pistes de motoneiges**

Une coupe de bois a été effectuée à Saint-Guy sur le territoire des TPI près des sentiers de motoneiges du Club Les quatre sentiers. La circulation de la machinerie est dangereuse pour les motoneigistes et l'entière des chemins a été ouverte sans laisser de neige. Les ingénieurs forestiers n'ont jamais avisé le club de motoneige de la réalisation de ces travaux. Le Club Les quatre sentiers demande à la MRC que le secteur en territoire public ne soit pas ouvert l'hiver prochain.

M. Simon Claveau, aménagiste régional, propose de transmettre une lettre aux intervenants forestiers qui doivent respecter les normes de la table GIRT et aviser les clubs de motoneiges lorsqu'ils effectuent des travaux.

2021-02-03-7.2

### 7.2 **Suivi de la rencontre concernant le projet Mobilités et territoires**

Une présentation du projet Mobilités et territoires a eu lieu le 27 janvier dernier par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent. M. Jean-Pierre Rioux exprime son insatisfaction face à cette présentation. Il demande d'obtenir un plan d'affaires et une étude de marché détaillés ainsi que les prévisions financières avant de prendre une décision éclairée.

2021-02-03-7.3

### 7.3 **Ingénieurs FQM**

Une entente a été signée avec la FQM afin de bénéficier des services d'ingénieurs ayant pour mandat d'effectuer la planification et la gestion du territoire, des infrastructures et des équipements municipaux pour accompagner et conseiller les municipalités. Quelques maires font mention de certaines lacunes. Une rencontre sera organisée avec un représentant de la FQM.

2021-02-03-7.4

**7.4 Club Appalaches**

M. Jean-Pierre Rioux demande si une pression politique du Bas-Saint-Laurent a été effectuée dans le dossier. M. Bertin Denis affirme qu'il y a eu un appui unanime.

2021-02-03-8

**8. PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 17 FÉVRIER 2021 À 19 H PAR CONFÉRENCE VIDÉO**

La prochaine séance du Conseil de la MRC des Basques aura lieu le mercredi 17 février à 19 h par conférence vidéo.

2021-02-03-9

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Roger Martin de lever la séance à 21 h 05.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG /SEC.-TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.